

Des juristes débattent au Venezuela de la procédure civile du 21^e siècle



Caracas, 9 mai (RHC-PL) – Des juristes de Cuba, de la Colombie, d'Espagne et du Venezuela participent jusqu'à aujourd'hui au Premier Congrès sur les Nouveaux Paradigmes de la Procédure Civile du 21^e siècle, qui a eu lieu à Caracas.

Lors de l'ouverture, le premier vice-président du Tribunal Suprême de Justice du Venezuela, Fernando Vegas, a déclaré que cette activité est réalisée dans le contexte des changements profonds qui ont eu lieu après la promulgation de la Constitution bolivarienne dans son pays en 1999.

Un nouvel outil de la procédure civile qui recueille les articles de la Constitution vénézuélienne a été analysé durant le congrès.



Radio Habana Cuba